

Procès verbal.
Troisième conseil d'école.
Année scolaire 2019-2020.

Le conseil d'école s'est réuni le jeudi 18 juin 2020 à 18 heures à l'école élémentaire Gabrielle Colette de Chauffailles.

Étaient présents :

- enseignants :Mme Desbordes Anne, Mme Iahns Cécile, Mme Mollon Lydie, Mme Doldinger Chantal, Mme Bonin Magali, Mme Barbier Adèle, Mme Perronnet Elisabeth, M Luccioni Paul.
- représentants des parents : Mme Thévenet, M Sanchez,
- mairie :Mme Dumoulin Stéphanie maire de Chauffailles, M Andrevon François adjoint aux affaires scolaires, Mme Nicolle adjointe à la culture.
- DDEN: M Perrayon Georges
- excusés :

Ordre du jour : l'école à l'arrêt et la continuité pédagogique, les effectifs et les classes, les projets, la coopérative scolaire, le budget de fonctionnement, les travaux, le numérique, la sécurité des enfants aux abords de l'école, PPMS, questions diverses.

- **L'école à l'arrêt.** Comment avons-nous maintenu la continuité pédagogique ?

Nous avons utilisé les boîtes mail des parents et transmis le travail par mail. Nous avons transmis aussi le travail par courrier en direction des familles qui n'ont pas Internet. Chaque enseignant s'est occupé de sa classe. Nous avons corrigé ce que les parents nous ont transmis et accompagné au mieux chaque enfant.

Nous avons maintenu le lien avec les familles en téléphonant régulièrement pour prendre des nouvelles des enfants et des parents.

Nous nous sommes appuyés sur les classes virtuelles et ainsi dispensé un enseignement à distance.

Nous avons utilisé le site de l'école. Par l'intermédiaire du site nous avons transmis des informations, guidés les parents vers des sites pédagogiques et mis quelques travaux d'enfants pour garder le lien et échanger.

L'école a réouvert le 18 mai 2020, nous accueillons 55 enfants actuellement ce qui correspond à 45% de notre effectif.

- **Les effectifs et les classes.**

25 grandes sections de l'école Bourgogne viennent à l'école Gabrielle Colette. Nous avons 28 départs en CM2.

Notre répartition pour 2020-2021:

	CP	CP + CE1	CE1 + CE2	CE2 + CM1	CE2 + CM2	CM1 + CM2
Effectifs	18	8 + 10	10 + 8	6 + 13	10 + 9	12 + 8
Enseignants	Mme Doldinger	Mme Iahns	Mme Bonin	Mme Mollon	Mme Bailly Mathilde	M Luccioni

112 élèves. Nous avons en moyenne 18,6 élèves par classe.

- **Les projets.**

Projet mosaïque

Projet THEA

Projet handball

Projet Chorale avec le collège Jean Mermoz.

Ces projets n'ayant pas été achevés avec la période de confinement, ils seront sans doute reconduits l'année prochaine.

Proposition de laisser la piscine ouverte plus longtemps pour pouvoir réaliser des séances de piscine en septembre.

- **La coopérative scolaire.**

Il y a actuellement 9 150 € sur le compte de la coop.

Pour l'année scolaire 2019/2020: Recettes = 3 219€

Dépenses = 4 990€ (dont 2 650€ pour l'achat d'un TNI)

Les recettes proviennent de la participation des familles à École et Cinéma, de la subvention de l'association des parents d'élèves (1 400€) et de la vente des calendriers.

Dépenses: les entrées au cinéma, le bus pour la coupe du monde de rugby, sortie à Paray-le-Monial dans le cadre du projet mosaïque, cuisine, projet théâtre, achat de livres, de ballons de handball et du TNI.

- **Le budget de fonctionnement.**

Nous avons 1000€ par classe plus 1000€ pour le bureau. L'achat du papier pour la photocopieuse est pris en charge par la municipalité.

- **Crédits exceptionnels pour renouveler les livres.**

- **Les travaux.**

Il faudrait repeindre une classe par an. Il reste une salle à peindre bâtiment Jules Ferry. Les deux salles de classe du bâtiment Bougreau construit en 1994 auraient besoin d'être aussi repeintes ainsi que le bureau de direction. Demande de rideaux dans la classe de Magali.

Le bâtiment Gorce devrait être rénové entièrement.

L'équipement sportif extérieur est inexistant. La cour du haut de l'école est suffisamment spacieuse pour accueillir des équipements sportifs.

Travail de réflexion à mettre en place avec les membres de la mairie et l'équipe enseignante.

Un interphone pour ouvrir le portail de l'école à distance.

Un lavabo supplémentaire à la cantine.

Les représentants des parents d'élèves demandent la séparation des urinoirs dans les toilettes côté garçon.

- **Le numérique. L'informatique.**

Il faudrait que l'école soit dans une logique d'équipement informatique.

L'école dispose de deux TNI et de dix ordinateurs portables.

Chaque classe devrait être équipée d'un TNI. Il faudrait doubler le nombre d'ordinateurs portables.

Chaque classe devrait aussi bénéficier d'un ordinateur relié à la photocopieuse.

L'entretien du parc informatique. Nous faisons appel à Julien Fillon en cas de besoin. Nous souhaiterions modifier ce fonctionnement et avoir quelqu'un qui gère le réseau et passe quelques heures par mois.

La photocopieuse est vieille. Elle nécessite des interventions régulières. La photocopieuse devrait être changée aussi.

- **Sécurité des enfants aux abords de l'école.**

La sortie de l'école pose problème. Cette sortie est dangereuse. La présence du policier municipal est indispensable.

Les voitures arrivent vite malgré la présence d'enfants et ne s'arrêtent pas toujours.

Il n'y a pas de panneaux de signalisation, ni de ralentisseurs dans la rue des écoles.

Il y aura une réflexion de la mairie pour traiter ce problème.

- **PPMS**

Nous avons opté pour du confinement en cas de danger. Le PPMS avait été mis en place avec l'aide des gendarmes de Chauffailles.

Un appartement situé au-dessus du bâtiment Jules Ferry et qui nous sert de repli va être récupéré par la mairie. La mairie précise que l'utilisation de l'appartement n'est pas remise en cause pour la mise en sécurité des élèves dans le cas du PPMS.

Envisager aussi un plan de fuite.

Mise en place de groupes de travail enseignants, membres de la mairie pour définir les priorités et les projets.

- **Questions des parents.**

Restauration scolaire.

Les parents d'élèves feront un retour à la mairie sur le questionnaire cantine donné aux parents d'élèves.

Demande des parents de rétablir les repas de substitution.

Demande de garder les 2 services.

Une réunion est prévue avec le personnel de cantine et les élus.

L'inscription se fera du jeudi au jeudi, possibilité de s'inscrire à l'année. Le repas augmente de 10 centimes, il sera de 4,05€ pour les élèves mangeant régulièrement. Pour les occasionnels, le coût ne changera pas, il sera toujours de 4,30€.

Pour cette fin d'année, il y aura 2 services et seuls les enfants dont les parents travaillent pourront bénéficier de la cantine.

Questions de la mairie :

Avons-nous besoin de garder le personnel du 2C2S ?

Le personnel 2S2C continuera de travailler à l'école Gabrielle Colette de 14h30 à 16h30 en lien avec l'équipe enseignante du 22 juin au 3 juillet 2020.

La mairie demande si le Pôle enfance jeunesse peut bénéficier des locaux de l'école pendant les vacances scolaires. Réponse favorable de l'équipe enseignante. Il faudra déterminer quelles salles seront utilisées et les conditions d'utilisation.

Secrétaire de séance

Directeur